

**DÉLIBÉRATION**  
Du Conseil d'Administration  
De l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Rennes (ENSCR)

Séance du jeudi 02 octobre 2025

---

**Délibération n° 2025-10-02**

**Point 4.2 – Campagne d'emplois 2025 au fil de l'eau**

Vu le Code de l'Education,  
Vu l'arrêté du 11 avril 2025 pris en application du décret n° 2021-1710 du 17 décembre 2021 relatif au contrat de chaire de professeur junior prévu par l'article L. 952-6-2 du code de l'éducation et par l'article L. 422-3 du code de la recherche,  
Vu l'avis favorable à l'unanimité du CSA en date du 11 septembre 2025,

La proposition de campagne d'emploi au fil de l'eau pour l'année 2025 est présentée comme suit :

<b>Emplois enseignants-chercheurs</b>
<b>Chaire de Professeur Junior – Emploi contractuel</b> <b>Professeur des Universités section CNU 32 – Concours selon Article 46.3</b>

Après en avoir délibéré, la campagne d'emploi au fil de l'eau pour l'année 2025 est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

---

Membres composant le conseil : 24  
Membres en exercice : 24  
Quorum : 13  
Membres présents ou représentés : 23  
Présents : 17  
Représentés : 6

Votes :  
Refus de participer au vote : 0  
Abstention : 0  
Contre : 0  
Pour : 23

Visa de la présidente  
*Patricia FOMPEYRINE*



**Délibération adoptée**

Document(s) en annexe au présent extrait :
--

Extrait envoyé à la Rectrice de la Région académique Bretagne, Chancelière des Universités le le 08/10/2025
---